

REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2019/2020

Connectez-vous sur le site de l'université Paris1 :

<http://www.univ-paris1.fr/>

puis sur administration,

ensuite inscriptions administratives, ensuite réinscription

- Les étudiant.e.s admi.e.s, ajourné .e.s ou défaillant .e.s, pourront procéder à la réinscription administrative pour l'année universitaire 2019/2020 entre les 05 juillet 2019 et 25 juillet 2019 et à partir du 22 août 2019, mais avant la date de réunion de pré-rentrée.

Réunion de pré-rentrée et remise des programmes de cours

Les programmes de cours seront remis aux étudiants,
sur présentation de la carte étudiant(e) 2019/2010.

La remise des programmes de cours sera suivie pour toutes les années d'études d'une réunion d'information obligatoire

La réunion de pré-rentrée pour les étudiants de L1-L2-L3 double licence "cinéma - gestion "

aura lieu le :

**le Lundi 9 septembre 2019 à 14 h00
à l'Ecole des Arts de la Sorbonne
Salle 250 (2^{ème} Etage)**